

Gouvernance et concertation

Le PETR Pays Portes de Gascogne est composé de 5 Communauté de Communes :

- Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) (20869 habitants)
- Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise (CCLG) (20356 habitants)
- Communauté de communes des Bastides de Lomagne (CCBL) (11 468 habitants)
- Communauté de Communes Coteaux Arrats Gimone (3CAG) (10658 habitants)
- Communauté de Communes du Savès (CCSavès) (9486 habitants)

Au vu de la réglementation imposant au EPCI de plus de 20 000 habitants d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le conseil Syndical a décidé le 22 juin 2017, le lancement d'une démarche mutualisé à l'échelle du PETR d'élaboration du PCAET.

Une réunion de lancement organisé par le Pays Portes de Gascogne le 8 novembre 2017 (<http://www.paysportesdegascogne.com/energie/plan-climat-air-energie-territorial/#ancre3>) à destination des élus du territoire et des partenaires institutionnels a été organisé. Cette réunion à réunion plus de 30 personnes (voir annexe feuille de présence et présentation).

I-Gouvernance :

Pour mener à bien ce projet mutualisé, un élu référent à été désigné au sein du Conseil syndical pour suivre le PCAET. L'élu référent travaille en binôme avec un chargé de Mission Energie-Climat sur l'élaboration du PCAET. Aussi le comité technique, composé de l'élu référent, du chargé de mission Energie-Climat et du Bureau d'étude a été mis en place dans le but de préparer les Comité de Pilotage (COPI). Le Comité de Pilotage, composé des élus référents au PCAET de chaque Communauté de Communes, des techniciens référents de chaque Communauté de Communes, de la DREAL Occitanie, de la DDT Gers, de l'ADEME Occitanie, de la Région Occitanie, du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne et du Syndicat d'Energie du Gers, s'est réuni 3 fois sur l'année 2018 (voir annexes avec feuille de présence) pour assurer un suivi complet de l'avancée du PCAET.

- COPI 1 : 6 Mars 2018 : restitution du Diagnostic à l'échelle du Pays Portes de Gascogne
- COPI 2 : 5 juillet 2018 : Validation de la stratégie et des objectifs
- COPI 3 : 16 Novembre 2018 : Validation du Plan d'action du Pays Portes de Gascogne

II-Concertation :

Un PCAET se doit d'être construit avec une multitude d'acteurs. Par acteurs on entend, élus du territoire, acteurs institutionnels, acteurs économiques, acteurs associatifs et citoyens.

II-1 : Une concertation spécifique à chaque EPCI pour le diagnostic

Le PCAET du Pays Portes de Gascogne a la particularité d'être un PCAET mutualisé à l'échelle de son territoire pour ses 5 EPCI, mais avec des spécificités pour chaque EPCI. Il donc était fait le choix qu'en plus du diagnostic à l'échelle du Pays Portes de Gascogne, une déclinaison par EPCI serait réalisée dans un but de faire ressortir les spécificités de chaque EPCI. Ces diagnostics ont été présentés dans chaque EPCI lors d'ateliers « Diagnostic et enjeux » :

- Lundi 2 mai 2018 : « Atelier Diagnostic et enjeux » à la CCGT (<http://www.ccgascognetoulousaine.com/en-ce-moment-actualites.asp?ur=145>)
- Mardi 3 mai 2018 : « Atelier Diagnostic et enjeux » à la CCLG (http://www.lomagne-gersoise.com/IMG/pdf/5_PCAET_PPG_atelier_diagnostic_enjeux.pdf)
- Lundi 14 mai 2018 : « Atelier Diagnostic et enjeux » à la CCBL (<http://www.ccb132.fr/ccbl/component/content/article/89-ccb1/actualites/212-actu-2.html>)
- Jeudi 17 mai 2018 : « Atelier Diagnostic et enjeux » à la CCSavès (<http://www.ccsaves32.fr/breves/pcaet-travaux-pratiques-elus/>)
- Mardi 22 mai 2018 : « Atelier Diagnostic et enjeux » à la 3CAG (<http://www.3cag.fr/amenagement-territoire/plan-climat-air-energie-territorial.html>)

Ces « ateliers Diagnostic et enjeux » ont réuni plusieurs centaines de personnes. Aussi, lors de l'envoi des invitations, une note explicative a été envoyée pour inciter les personnes à assister à ces ateliers de co-constructions. **Ces ateliers ont permis de s'approprier le diagnostic, de partager les enjeux, d'ébaucher une vision pour le territoire et de consolider cette vision en s'appuyant sur l'existant, en identifiant les leviers et les freins.**



II-2 : Une concertation mutualisée pour la stratégie

Le PCAET du Pays Portes de Gascogne étant un projet mutualisé prenant en compte les spécificités du territoire de chaque EPCI, il a été fait le choix en COPIL que la concertation sur la stratégie et le scénario de transition énergétique que devra adopter le Pays soit commune aux EPCI. Pour cela il a été organisé **le 12 juin 2018 un atelier de concertation sur la stratégie, appelé « Forum Multi acteurs »**. Une cartographie des acteurs du territoire a été réalisée dans le but d'impliquer un maximum de d'acteurs, que ce soit des acteurs économiques, institutionnels, associatifs et élus du territoire. 143 invitations ont été envoyées avec une note explicative pour impliquer au maximum les personnes invitées. Ce sont au total, plus de 60 personnes ont répondu présentes. Aussi, lors de cet atelier, un livret Profil Air Climat Energie a été distribué à chaque participant, synthétisant les 7 diagnostics réglementaires et expliquant les enjeux de cet atelier. Cet atelier a permis d'ajuster le scénario de transition énergétique et le diagnostic. Le résultat de cet atelier a été présenté en COPIL le 5 Juillet 2018.



II-3 : Une concertation spécifique pour la construction du Plan d'action

Concernant la concertation pour la construction du plan d'action de chaque EPCI, des ateliers de co-construction se sont déroulés selon le calendrier suivant :

- Mardi 4 septembre 2018 : « Atelier Leviers et actions » à la CCBL
- Jeudi 6 septembre 2018 : « Atelier Leviers et actions » à la CCLG (http://www.lomagne-gersoise.com/IMG/pdf/6_PCAET_concertation_leviers_et_actions.pdf)
- Lundi 10 septembre 2018 : « Atelier Leviers et actions » à la CCGT
- Mardi 11 septembre 2018 : « Atelier Leviers et actions » à la 3CAG
- Lundi 17 septembre 2018 : « Atelier Leviers et actions » à la CCSavès (<http://www.ccsaves32.fr/breves/pcaet-travaux-pratiques-pour-les-elus-et-les-citoyens/>)

Ces ateliers ont réuni plusieurs centaines de personnes. Aussi, lors de l'envoi des invitations, une note explicative a été envoyée pour inciter les personnes à assister à ces ateliers de co-constructions. **Ces ateliers ont permis de préciser les leviers quantifiés par communautés de communes et d'identifier les actions et les nouvelles actions par EPCI.**

